

ÉDUCATION

# Visite de Boubekour Benbouzid à Aïn-Témouchent

**En visite de travail dans la wilaya de Aïn-Témouchent, ce dimanche, le ministre de l'Éducation nationale, Benbouzid, s'est gardé de donner un taux de réussite à l'examen du bac, estimant que son seul souhait est que les programmes soient achevés d'ici le 12 du mois courant.**

Concernant les réformes menées par son département, le ministre était catégorique : «Les réformes ont réussi, preuve en sont les différents résultats enregistrés aux examens scolaires.» Et d'ajouter que le français devra être la première langue étrangère. Celle-ci n'était pas enseignée dans tous les établissements scolaires du pays, mais elle est en train d'être généra-

lisée. A propos des efforts consentis par son département pour améliorer l'enseignement, le ministre estime que tous les établissements scolaires ont été dotés de tableaux blancs, cependant, l'équipement des établissements en outils informatiques connaît une certaine lenteur. Pourtant, dira-t-il, l'argent existe et dans peu de temps les lycées compteront un second

laboratoire d'informatique de même que pour les collèves. Le ministre, pour rappel, a entamé sa visite dans la wilaya par une virée au complexe sportif Oussief-Omar, où il a assisté aux épreuves de l'examen du bac sportif des candidats libres, dont il s'est dit satisfait, puisque sur un total de 195 candidats inscrits, seuls deux candidats sont déclarés absents. La délégation ministérielle a supervisé les autres épreuves de cet examen, à savoir le lancer du poids, le saut en longueur et la résistance. La deuxième étape de la délégation était la ville côtière de Terga dont la commune a bénéficié de deux établissements pédagogiques nouveaux : un collè-

ge et un lycée. La réalisation d'un nouveau lycée épargnera aux lycéens de cette localité de se déplacer au chef-lieu de daïra (El Maleh) pour suivre leurs études secondaires, tandis que le collège, il est le troisième du genre dans la ville de Terga.

Signalons que l'examen du BEM sportif concerne quelque 4 614 candidats, dont plus de 2 900 filles, répartis sur 11 centres d'examen. Les responsables du secteur espèrent que la wilaya de Aïn-Témouchent retrouvera sa place parmi les premières villes du pays en atteignant un taux élevé dans les différents examens de fin d'année. **S. B.**

## À L'APPROCHE DE LA SAISON ESTIVALE À SKIKDA

### Rien n'est encore prêt

**La saison estivale approche à grands pas. Les préparatifs «sur papier» vont bon train. On avance à près de 100 millions de DA, dans le cadre des PSD, PCD et sur budget communal de l'APC de Skikda, le montant qui lui est réservé.**

Il n'en demeure pas que l'aspect de la ville de Skikda est toujours peu attractif. A commencer par celui lié à la salubrité publique. L'absence criante de dévidoirs sur des distances de plus de un kilomètre en est l'un des indices les plus révélateurs. Les horaires de collecte des ordures ne sont pas toujours respectés par les citoyens. Chacun dépose ses ordures quand il veut et là où il veut. Les jets pardessus les balcons sont devenus une mode, notamment de nuit. L'amorce-

ment récurrent des déchets ménagers en différents endroits semble devenir partie intégrante du décor. Au niveau des arcades, ouvrage de référence à Skikda, les seuils de quelques commerces sont souvent bondés de cartons pleins d'immondices qui débordent sur le sol.

On ne prend même pas la peine de mettre ordures et débris dans des sachets noirs bien fermés. Le coût d'un sac est de seulement 10 DA. Que chacun balaye devant sa porte et c'est déjà un lieu sale de

nettoyé. Fait nouveau depuis ces dernières années : la prolifération exponentielle des moustiques. Et ce n'est plus seulement la zone basse, limitrophe à l'Oued El-Ouahch où les moustiques pondent les œufs (les larves) dans les eaux stagnantes, qui en pâtit. Des quartiers dénommés par leurs occupants de chics semblent aussi concernés. Les habitants affublés de «ouled Bled» sont aussi piqués par les moustiques, dont la taille s'accroît par l'absence de lutte opportune par les services concernés et de la rareté du milieu naturel (l'extinction des grenouilles, entre autres). Arrive en troisième position des facteurs enlaidissants, la pérennité des chantiers de réalisation et les tonnes de poussière qu'ils

gènèrent. Le malheur, c'est que même la comiche de Stora est dans un état lamentable. L'hôtel Paradis-Plage, en éternelle réhabilitation, les réguliers travaux de revêtement des chaussées, les débris non toujours déblayés du bar-restaurant le Petit-Mousse depuis son effondrement suite aux inondations du 4 février... sont autant de cas qui doivent être réglés avant l'été.

A rappeler que le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, dans le cadre des assises régionales sur le tourisme, qui se sont tenues récemment à Boumerdès, Annaba et Mostaganem, a impliqué les collectivités locales dans les préparatifs de la saison estivale, dans le volet dont elles ont la charge bien sûr. **Zaïd Zoheïr**

## TLEMCEN

### 9<sup>es</sup> Journées dentaires internationales

**La bibliothèque du CHUT a abrité les 9<sup>es</sup> JDI-2011 avec la participation de nombreux spécialistes algériens et la présence du professeur Gilles Martin, un spécialiste connu à l'échelle mondiale dans le domaine de l'esthétique et de l'art dentaire (labo GM Paris).**

Ces journées ont pour objectif l'implication de toutes les compétences nationales et des étudiants en prothèse dentaire sur l'intérêt de l'esthétique dans la conception et la réalisation du traitement prothétique, et ce, pour le bien du patient, mais aussi sur la réadaptation et la rééducation maxillo-faciale ainsi que la prévention des risques professionnels dans ce domaine. Cette manifestation scientifique est organisée chaque année avec des partenaires différents. Ces 9<sup>es</sup> JDI 2011 sont parrainés par la Sonatrach, le CPA Ansef et d'autres organismes (comptoirs dentaires et bureaux d'études), et trois ateliers pratiques sont mis à la disposition des participants sur la conception et la réalisation de prothèses céramométalliques. L'ouverture du séminaire a été marquée par l'intervention de Gilles Martin sur le thème de l'esthétique dentaire et l'intégration biologique avec des maté-

riaux adaptés... Après l'intervention du D<sup>r</sup> Bendimerad Réda, chirurgien-dentiste

(Oran), sur le même sujet, on a assisté à des débats marqués par l'intervention des étudiants qui ont posé leurs questions aux animateurs de cette séance réservée exclusivement sur l'esthétique dans l'art dentaire. Le D<sup>r</sup> Taleb Sid-Ahmed, maître-assistant en médecine physique et réadaptation, a fait une com-

munication sur la PR et l'articulation temporo-mandibulaire... Ces 9<sup>es</sup> journées dentaires internationales initiées par l'EDA (Ecole dentaire algérienne) ont été bénéfiques pour les étudiants en chirurgie dentaire qui se posent des questions sur leur avenir. **M. Zenasni**

## TIPASA

### Une femme drogue son «ami» pour lui subtiliser 50 millions de centimes

**L'affaire remonte au mois d'avril dernier : un commerçant, âgé de 29 ans, demeurant à Médéa, dépose une plainte, au niveau de la police judiciaire de Douaouda, pour un vol dont il fut victime.**

Il accuse une femme de 42 ans, demeurant à Blida, de l'avoir drogué et de lui avoir subtilisé cinquante mil-

lions de centimes. La police de Douaouda lance des recherches approfondies au cours desquelles la femme accusée fut interrogée. Lors de la confrontation avec la victime, elle nia les accusations portées contre elle. Mais lors de la vérification du registre des entrées de l'hôtel dans lequel le forfait eut lieu, elle reconnut avoir drogué sa victime avec un médicament qu'elle faisait passer pour du viagra afin de lui subtiliser les 50 mil-

lions de centimes qui se trouvaient dans le véhicule. L'homme ne se doutait pas que son «amie» est notoirement connue comme étant une prostituée exerçant dans les hôtels du Centre, où ses agissements avaient été déjà signalés. Confondue, la dame avoua son vol et fut présentée devant le juge d'instruction de Koléa, qui l'a placée sous mandat de dépôt à la prison de Boufarik. **Larbi Houari**

## RÉSIDENCE HORIZON BLEU À STAOUÉLI

### La loi du «plus fort»

**Déposer une douzaine de sacs de ciment au bas de son balcon dans un emplacement normalement réservé au stationnement des véhicules des voisins est la dernière trouvaille d'un magistrat hors du commun et la énième provocation d'une dame se croyant, de par sa fonction, intouchable, disons-le, injusticiable...**

L'histoire se déroule dans une cité de la périphérie ouest d'Alger. Plus exactement à la résidence Horizon Bleu où habitent près de 150 familles, parmi elles, une magistrate et son époux occupant deux appartements. Si le cadre et l'environnement de cette résidence nouvellement construite font rêver les visiteurs, les occupants, eux, commencent déjà à penser sérieusement à chercher d'autres lieux plus cléments favorisant plus de tranquillité et pour cause, leur voisine la juge a déjà traîné devant les commissariats sa voisine

du haut pour commencer et deux autres voisins habitant loin de chez elle pour continuer à harceler son monde et poursuivre ainsi à déranger tout ce qui bouge dans la résidence sans son aval...

Mieux encore, elle crie aujourd'hui à qui veut bien l'entendre, qu'elle ne reconnaît pas le comité créé pour la gestion de la résidence, un comité pourtant né suite à plusieurs assemblées générales des propriétaires auxquelles son époux a pris part et a apposé sa signature pour l'approbation des décisions prises lors de ces ren-

contres. La magistrate en question y habite depuis début 2010 et refuse à ce jour de régler ses charges mensuelles, pourtant obligatoires.

Depuis quelques jours, la tension monte encore puisque cette femme de loi interdit aux préposés au nettoyage et à l'entretien de s'approcher de l'immeuble où elle habite. Les pauvres employés ne s'en étonnent même plus puisque, déjà, lors de son installation dans la résidence l'an dernier, la juge les avait menacés d'emprisonnement car, croyait-elle, son assiette parabolique avait été volée... Vérification faite par les gardiens, le vent avait fait tomber sa parabole. Les ouvriers n'avaient même pas eu droit à des excuses eux qui, juste avant, se faisaient menacer d'emprisonnement.

Si aujourd'hui personne n'ose approcher l'immeuble en question, c'est surtout

## KHENCHELA

### Les élus demandent une commission d'enquête à la DTP

Lors de la dernière session de l'APW de Khenchela, un élu du FLN, ex-député et président de la commission de la défense à l'APN, a demandé au wali de Khenchela de dépêcher une commission d'enquête pour faire la lumière sur les 1 600 milliards consommés par la DTP sans pour autant concrétiser les projets qu'elle s'est fixés. L'enquête portera aussi sur la qualité des opérations et la détérioration en un court laps de temps du produit fini. Cette demande a été rejetée par le P/APW. Un autre élu du RND a déclaré que la présence de 18 entrepreneurs dans l'assemblée actuelle ne va pas faire avancer le développement dans la wilaya car c'est l'intérêt personnel qui prime toujours. Il s'inquiète du silence du président et de certains élus sur l'anarchie qui règne à la DTP et dans d'autres secteurs.

### Le dossier des déchets médicaux sur le bureau des juges

Neuf médecins généralistes, 8 infirmiers propriétaires de salles de soins, 4 pharmaciens et 3 laborantins ainsi que des transporteurs publics ont été interrogés par les services de police. Ils devraient être présentés devant le tribunal de la daïra de Chechar, 50 km au sud du chef-lieu de wilaya, pour dépôt illicite de déchets médicaux dans les endroits publics contrairement à la législation en vigueur. Les services de police de la commune d'El-Mahmel, après des recherches et investigations, ont pu arrêter des transporteurs publics, ce qui a permis de mettre la main sur les mis en cause.

### 2 ans de prison ferme contre l'ex-maire de Chechar

Le tribunal de Khenchela a condamné l'ex-P/APC de Chechar à 2 ans de prison ferme et une amende pour faux et usage de faux et établissement de convention illégal. Le mis en cause a été relevé de ses fonctions et poursuivi en justice suite aux plaintes déposées par des élus et des entrepreneurs faisant état des agissements illégaux du P/APC. **Benzaïm Abdelouahab**

### COLLISION ENTRE 2 VOITURES À MOSTAGANEM 1 mort et 3 blessés graves

Un décès et 3 blessés graves, tel est le bilan d'un accident de la circulation survenu dimanche dernier. Une Renault Express conduite par Z. A. (34 ans) a percuté de plein fouet, sur un chemin vicinal, une Renault Clio roulant en sens inverse près du douar Arabia, relevant de la commune de Sidi Lakhdar. Le conducteur de la Renault Express est mort sur le coup, tandis que l'autre automobiliste et ses deux passagers sont dans un état critique. Ils ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers un hôpital de la région. Les circonstances exactes de ce tragique accident ne sont pas encore connues. **A. B.**

parce que madame la juge a décidé de squatter une large partie de l'espace commun pour en faire son jardin personnel. Selon le comité de gestion de cette résidence qui nous a remis des photos attestant de cette situation, elle aurait planté des piquets avec des fils de fer tout autour de cet espace vert pour faire grimper ses plantes à elle, interdisant ainsi tout passage aux ouvriers pourtant payés pour entretenir tous les espaces communs de la résidence. Ce fait accompli que réserve la magistrate à tous ses voisins a poussé le comité de gestion de la résidence à déposer plainte auprès du procureur de la République de Chéraga. Ce dernier, saura-t-il convaincre les résidents de cette cité que leur voisine est loin de représenter l'institution judiciaire de notre pays... Affaire à suivre. **R. R.**